

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT
DU JURA**Le Président certifie que la
convocation a été affichée le :**19 juin 2019**

et qu'elle a été faite le

19 juin 2019Que le nombre des membres en
exercice est de : 44**Présents : 28****Absents suppléés : 4****Absents excusés : 12**Exécution des articles L.5212-1 à
L.5212-34 du Code Général des
Collectivités Territoriales**Délibération n°
DCC2019_06_118****Objet :**Approbation du RPQS de l'exercice
2018 relatif à l'assainissement
collectif**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE JURA NORD
1 chemin du Tissage – 39700 DAMPIERRE****EXTRAIT***Du registre des Délibérations du Conseil Communautaire***Séance du mercredi 26 juin 2019**

Conseillers communautaires en exercice : 44

L'an deux mil dix-neuf, le 26 juin

Le Conseil Communautaire de JURA NORD s'est réuni à la salle des fêtes à GENDREY (39350), après convocation légale, sous la présidence de M. Gérôme FASSENET.

Présents : **Brans** : M. Michel ECARNOT **Courtefontaine** : M. Jean-Noël ARNOULD **Dammartin Marpain** : M. Jean-Louis ESPUCHE **Dampierre** : M. Grégoire DURANT, Mme Joss BERNARD, M. Olivier MATHEVON, Mme Laure VALENTIN **Evans** : M. Jean-Luc HUDRY **Fraisans** : M. Christian GIROD, M. Sébastien HENGY **Gendrey** : M. Pierre ROUX **La Barre** : M. Philippe GIMBERT **Louvatange** : M. Gérôme FASSENET **Montmirey-le-Château** : Mme Monique VUILLEMIN **Mutigney** : Mme Christine LECOMTE **Offlanges** : M. Marc BARBIER **Orchamps** : M. Christian RICHARD, M. Régis CHOPIN **Our** : M. Segundo ALFONSO **Pagny** : M. Michel GANET **Ranchot** : M. Eric MONTIGNON **Romain** : Mme Nathalie RUDE **Rouffange** : M. Didier TISSOT **Salans** : M. Philippe SMAGGHE, Mme Stéphanie DREZET **Saligney** : M. Gilbert LAVRY **Sermange** : M. Michel BENESSIANO **Thervay** : Mme Marie-Hélène VERMOT-DESROCHES**Suppléés** : **La Bretenière** : M. Jean-Pierre VOUAUX **Rans** : M. Jean-Luc MORLIER **Taxenne** : M. Claude ALLEMAND **Vitreux** : M. Marc GENTY**Absents excusés** : **Dampierre** : M. Rémy MARTIN **Etrepigny** : M. Laurent CHENU **Evans** : M. Hervé BOUVERESSE **Fraisans** : Mme Christine MAUFFREY, Mme Martine VERMOT-DESROCHES **Monteplain** : M. Luc BEJEAN **Montmirey-la-Ville** : M. Maurice RICHARD DEVESVROTTE **Orchamps** : M. Denis JEUNET, Mme Jessica RAMEL **Ougney** : M. Anthony DEMOUSSEAU **Plumont** : M. Michel GREMAUX **Serre les Moulières** : M. Claude TERON**Secrétaire de séance** : Monsieur Michel ECARNOT**Procurations de vote** :**Mandants** : Mme Christine MAUFFREY (FRAISANS) Mme Martine VERMOT DESROCHES (FRAISANS) M. Denis JEUNET (ORCHAMPS) Mme Jessica RAMEL (ORCHAMPS)**Mandataires** : M. Christian GIROD (FRAISANS) M. Sébastien HENGY (FRAISANS) M. Christian RICHARD (ORCHAMPS) M. Régis CHOPIN (ORCHAMPS)*Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 19h08 et le Conseil Communautaire a pu délibérer valablement.*

APPROBATION DU RPQS DE L'EXERCICE 2018 RELATIF A L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Monsieur le Président rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'assainissement collectif.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, approuve le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'Assainissement Collectif pour l'exercice 2018.

Pour extrait conforme,
Le Président de JURA NORD,
Gérome FASSETNET



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 36

Contre : 0

Abstention : 0

ANNEXE



Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif (RPQS)

Exercice 2018

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice présenté conformément à l'article L2224-5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur et la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr

1. CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

a. *Présentation du territoire desservi*

Le service est géré au niveau :

communal

intercommunal

Nom de la collectivité : **Communauté de Commune Jura-Nord**

Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : **EPCI**

Compétences liée au service :

Collecte

Transport

Dépollution

Territoire desservi. :

La Communauté de Communes Jura Nord est composée de 32 communes :

-DAMMARTIN MARPIN
-FRAISANS
-SALANS
-GENDREY
-MONTMIREY LE CHATEAU
-MONTMIREY LA VILLE
-ORCHAMPS
-OUGNEY
-PAGNEY
-PETIT MERCEY
-PLUMONT
-RANCHOT
-RANS
-EVANS
-ETREPIGNEY
-DAMPIERRE
-THERVAY
-VITREUX
-LOUVATANGE
-SALIGNEY
-TAXENNE

b. *Mode de gestion du service*

Le service est exploité en :

régie

délégation de service public (affermage ou concession)

Si c'est une *délégation de service public* :

- Nom du délégataire :
- Date de début de contrat :
- Date de fin de contrats :
- Missions du délégataire :

c. *Estimation de la population desservie (D.201.0)*

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.



Le service public d'assainissement collectif dessert plus de **7000 habitants**.

d. Nombre d'abonnements

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le nombre d'abonnés du territoire est le suivant :

Nombre d'abonnés total au 31/12/2018
3 960

e. Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)

Nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la santé publique au 31/12/2010 : **0**.

f. Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements)

Le réseau de collecte du service public d'assainissement collectif est constitué de : **73.5 km de réseau d'assainissement**.

g. Ouvrages d'épuration des eaux usées

Le service gère **18 Stations d'Épuration (STEP)** qui assurent le traitement des eaux usées.

STEP de	PETIT MERCEY Bourg			
Type de traitement	Microstation culture fixée	Capacité de la STEP en EH ⁽¹⁾	99	
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ...	Nombre d'EH raccordés ⁽¹⁾		
	<input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...	Quantité de boues produite ⁽²⁾		
Prescriptions de rejet	Concentration (mg/L)	et / ou		Rendement (%)
DBO ₅		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
DCO		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
MES		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
NGL		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
NTK		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
pH		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
NH ₄ ⁺		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
Pt		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	

STEP de		LOUVATANGE		
Type de traitement	Décanteur Digesteur		Capacité de la STEP en EH ⁽¹⁾	100
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ...		Nombre d'EH raccordés ⁽¹⁾	
	<input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...		Quantité de boues produite ⁽²⁾	
Prescriptions de rejet	Concentration (mg/L)	et / ou		Rendement (%)
DBO ₅		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
DCO		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
MES		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
NGL		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
NTK		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
pH		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
NH ₄ ⁺		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
Pt		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	

STEP de		RANCHOT		
Type de traitement	Boue Activée		Capacité de la STEP en EH ⁽¹⁾	4 000
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ...		Nombre d'EH raccordés ⁽¹⁾	
	<input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...		Quantité de boues produite ⁽²⁾	
Prescriptions de rejet	Concentration (mg/L)	et / ou		Rendement (%)
DBO ₅	25	<input type="checkbox"/> et	X ou	70
DCO	90	<input type="checkbox"/> et	X ou	75
MES	30	<input type="checkbox"/> et	X ou	90
NGL		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
NTK	10	<input type="checkbox"/> et	X ou	75
pH		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
NH ₄ ⁺		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
Pt	2	<input type="checkbox"/> et	X ou	80

STEP de		FRAISANS		
Type de traitement	Boue Activée	Capacité de la STEP en EH ⁽¹⁾	2 000	
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ...	Nombre d'EH raccordés ⁽¹⁾	1 900	
	<input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...	Quantité de boues produite ⁽²⁾		
Prescriptions de rejet	Concentration (mg/L)	et / ou		Rendement (%)
DBO ₅		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
DCO		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
MES		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
NGL		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
NTK		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
pH		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
NH ₄ ⁺		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
Pt		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	

STEP de		GENDREY		
Type de traitement	Filtre planté de roseaux	Capacité de la STEP en EH ⁽¹⁾	400	
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ...	Nombre d'EH raccordés ⁽¹⁾	390	
	<input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...	Quantité de boues produite ⁽²⁾	0	
Prescriptions de rejet	Concentration (mg/L)	et / ou		Rendement (%)
DBO ₅		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
DCO		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
MES		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
NGL		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
NTK		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
pH		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
NH ₄ ⁺		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
Pt		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	

STEP de		ORCHAMPS		
Type de traitement	Boue activée	Capacité de la STEP en EH ⁽¹⁾	2 000	
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ...	Nombre d'EH raccordés ⁽¹⁾	1 000	
	<input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...	Quantité de boues produite ⁽²⁾		
Prescriptions de rejet	Concentration (mg/L)	et / ou		Rendement (%)
DBO ₅		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
DCO		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
MES		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
NGL		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
NTK		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
pH		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
NH ₄ ⁺		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
Pt		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	

STEP de		MONTMIREY		
Type de traitement	Filtre planté de roseaux	Capacité de la STEP en EH ⁽¹⁾	510	
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ...	Nombre d'EH raccordés ⁽¹⁾		360
	<input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...	Quantité de boues produite ⁽²⁾		
Prescriptions de rejet	Concentration (mg/L)	et / ou		Rendement (%)
DBO ₅		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
DCO		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
MES		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
NGL		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
NTK		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
pH		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
NH ₄ ⁺		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
Pt		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	

STEP de		PAGNEY		
Type de traitement	Filtre planté de roseaux	Capacité de la STEP en EH ⁽¹⁾	430	
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ...	Nombre d'EH raccordés ⁽¹⁾		360
	<input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...	Quantité de boues produite ⁽²⁾		
Prescriptions de rejet	Concentration (mg/L)	et / ou		Rendement (%)
DBO ₅		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
DCO		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
MES		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
NGL		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
NTK		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
pH		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
NH ₄ ⁺		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
Pt		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	

STEP de		MARPAIN		
Type de traitement	Microstation culture fixée	Capacité de la STEP en EH ⁽¹⁾	120	
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ...	Nombre d'EH raccordés ⁽¹⁾		30
	<input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...	Quantité de boues produite ⁽²⁾		
Prescriptions de rejet	Concentration (mg/L)	et / ou		Rendement (%)
DBO ₅		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
DCO		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
MES		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
NGL		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
NTK		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
pH		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
NH ₄ ⁺		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
Pt		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	

STEP de		THERVAY		
Type de traitement	Filtré planté de roseaux	Capacité de la STEP en EH ⁽¹⁾	510	
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ...	Nombre d'EH raccordés ⁽¹⁾		
	<input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...	Quantité de boues produite ⁽²⁾		
Prescriptions de rejet	Concentration (mg/L)	et / ou		Rendement (%)
DBO ₅		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
DCO		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
MES		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
NGL		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
NTK		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
pH		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
NH ₄ ⁺		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
Pt		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	

STEP de		VITREUX		
Type de traitement	Boue activée	Capacité de la STEP en EH ⁽¹⁾	250	
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ...	Nombre d'EH raccordés ⁽¹⁾		220
	<input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...	Quantité de boues produite ⁽²⁾		
Prescriptions de rejet	Concentration (mg/L)	et / ou		Rendement (%)
DBO ₅		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
DCO		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
MES		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
NGL		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
NTK		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
pH		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
NH ₄ ⁺		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
Pt		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	

STEP de		TAXENNE		
Type de traitement	Décanteur digesteur	Capacité de la STEP en EH ⁽¹⁾	80	
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ...	Nombre d'EH raccordés ⁽¹⁾		
	<input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...	Quantité de boues produite ⁽²⁾		
Prescriptions de rejet	Concentration (mg/L)	et / ou		Rendement (%)
DBO ₅		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
DCO		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
MES		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
NGL		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
NTK		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
pH		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
NH ₄ ⁺		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
Pt		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	

STEP de		SALIGNEY		
Type de traitement	Décanteur digesteur		Capacité de la STEP en EH ⁽¹⁾	60
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ...		Nombre d'EH raccordés ⁽¹⁾	
	<input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...		Quantité de boues produite ⁽²⁾	
Prescriptions de rejet	Concentration (mg/L)	et / ou		Rendement (%)
DBO ₅		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
DCO		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
MES		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
NGL		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
NTK		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
pH		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
NH ₄ ⁺		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
Pt		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	

STEP de		PLUMONT		
Type de traitement	Décanteur digesteur		Capacité de la STEP en EH ⁽¹⁾	150
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ...		Nombre d'EH raccordés ⁽¹⁾	
	<input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...		Quantité de boues produite ⁽²⁾	
Prescriptions de rejet	Concentration (mg/L)	et / ou		Rendement (%)
DBO ₅		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
DCO		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
MES		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
NGL		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
NTK		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
pH		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
NH ₄ ⁺		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
Pt		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	

STEP de		OUGNEY		
Type de traitement	Décanteur digesteur		Capacité de la STEP en EH ⁽¹⁾	150
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ...		Nombre d'EH raccordés ⁽¹⁾	
	<input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...		Quantité de boues produite ⁽²⁾	
Prescriptions de rejet	Concentration (mg/L)	et / ou		Rendement (%)
DBO ₅		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
DCO		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
MES		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
NGL		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
NTK		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
pH		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
NH ₄ ⁺		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
Pt		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	

(1) EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique (2) en Tonnes de Matière Sèche (TMS)

h. Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D.203.0) (pour chaque station d'épuration)

Il s'agit des boues issues de la station d'épuration qui sont évacuées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre.

STEP de	RANCHOT	31.7 TMS (1)
---------	---------	---------------------

(1) en Tonnes de Matière Sèche (TMS)

2. TARIFICATION DE L'ASSAINISSEMENT ET RECETTES DU SERVICE

a. Modalités de tarification

La facture d'eau comporte obligatoirement une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, location compteur, etc.).

Les tarifs applicables au 01/01/2018 sont les suivants :

Tarifs (HT) Assainissement collectif		2018
Dammartin	Part fixe	40,00 €
	Part variable (/m3)	1,27 €
	<i>Facture 120 m3 (à titre indicatif)</i>	192,40 €
Dampierre	Part fixe	40,00 €
	Part variable (/m3)	1,59 €
	<i>Facture 120 m3 (à titre indicatif)</i>	230,80 €
Etrepigny	Part fixe	40,00 €
	Part variable (/m3)	1,38 €
	<i>Facture 120 m3 (à titre indicatif)</i>	205,60 €
Evans	Part fixe	40,00 €
	Part variable (/m3)	0,76 €
	<i>Facture 120 m3 (à titre indicatif)</i>	131,20 €
Fraisans	Part fixe	40,00 €
	Part variable (/m3)	1,20 €
	<i>Facture 120 m3 (à titre indicatif)</i>	184,00 €
Gendrey	Part fixe	40,00 €
	Part variable (/m3)	0,87 €
	<i>Facture 120 m3 (à titre indicatif)</i>	144,40 €
Louvange	Part fixe	40,00 €
	Part variable (/m3)	0,92 €
	<i>Facture 120 m3 (à titre indicatif)</i>	150,40 €
Montmirey la Ville	Part fixe	40,00 €
	Part variable (/m3)	1,15 €
	<i>Facture 120 m3 (à titre indicatif)</i>	178,00 €
Montmirey le Château	Part fixe	40,00 €
	Part variable (/m3)	1,15 €
	<i>Facture 120 m3 (à titre indicatif)</i>	178,00 €
Orchamps	Part fixe	40,00 €

	Part variable (/m3)	0,88 €
	<i>Facture 120 m3 (à titre indicatif)</i>	145,60 €
Ougney	Part fixe	40,00 €
	Part variable (/m3)	1,21 €
	<i>Facture 120 m3 (à titre indicatif)</i>	185,20 €
Pagney	Part fixe	40,00 €
	Part variable (/m3)	0,84 €
	<i>Facture 120 m3 (à titre indicatif)</i>	140,80 €
Petit Mercey	Part fixe	40,00 €
	Part variable (/m3)	2,67 €
	<i>Facture 120 m3 (à titre indicatif)</i>	360,40 €
Plumont	Part fixe	40,00 €
	Part variable (/m3)	1,27 €
	<i>Facture 120 m3 (à titre indicatif)</i>	192,40 €
Ranchot	Part fixe	40,00 €
	Part variable (/m3)	1,59 €
	<i>Facture 120 m3 (à titre indicatif)</i>	230,80 €
Rans	Part fixe	40,00 €
	Part variable (/m3)	1,59 €
	<i>Facture 120 m3 (à titre indicatif)</i>	230,80 €
Salans	Part fixe	40,00 €
	Part variable (/m3)	1,59 €
	<i>Facture 120 m3 (à titre indicatif)</i>	230,80 €
Saligney	Part fixe	15,00 €
	Part variable (/m3)	0,29 €
	<i>Facture 120 m3 (à titre indicatif)</i>	50,00 €
Taxenne	Part fixe	40,00 €
	Part variable (/m3)	1,32 €
	<i>Facture 120 m3 (à titre indicatif)</i>	198,40 €
Thervay	Part fixe	40,00 €
	Part variable (/m3)	2,12 €
	<i>Facture 120 m3 (à titre indicatif)</i>	294,40 €
Vitreux	Part fixe	40,00 €
	Part variable (/m3)	0,78 €
	<i>Facture 120 m3 (à titre indicatif)</i>	133,60 €

La participation au raccordement au réseau d'assainissement collectif (PAC) : 1 600,00 €.

En cas de logements collectifs (construction de bâtiments avec plusieurs logements et/ou réhabilitation de bâtiments avec plusieurs logements ou modification du nombre de logements) :

- pour 1 ou 2 logements : participation au raccordement au réseau d'assainissement collectif, soit 1 600,00 € (1 fois la participation) ;
- de 3 logements à 5 logements : participation au raccordement au réseau d'assainissement collectif, soit 4 800,00 € (3 fois la participation) ;
- au-delà de 5 logements : participation au raccordement au réseau d'assainissement collectif, soit 12 800,00 € (8 fois la participation).



Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération n° DCC2017_12_175 du 20/12/2017 fixant les tarifs du service d'assainissement le montant de la PAC
- Délibération n° DCC2018_04_058 du 10/04/2018 fixant les de la commune de Saligney
- Délibération n° DCC2018_07_084 du 11/07 apportant modification sur la PAC

b. Recettes

	2018
Facturation du service aux abonnés domestiques (parts fixe et variable)	€
Facturation du service aux abonnés non-domestiques (parts fixe et variable)	€
Autres prestations auprès des abonnés	€
Subventions (section exploitation uniquement)	€
Primes pour épuration de l'Agence de l'eau	€
Contribution exceptionnelle du budget général	€
Autre :	€

3. INDICATEURS DE PERFORMANCE

a. Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P.201.1)

Cet indicateur est le ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement.

Pour l'année 2018, le taux de desserte par les réseaux d'eaux usées est :

$$\frac{\text{nombre d'abonnés desservis} \times 100}{\text{nombre d'abonnés potentiels}} = 95 \%$$

b. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P.202.2)

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100, avec le barème suivant :

0	pas de plan du réseau ou plans couvrant moins de 95 % du linéaire estimé du réseau de collecte	■
10	existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95 % du linéaire estimé du réseau de collecte	<input type="checkbox"/>
20	mise à jour du plan au moins annuelle	<input type="checkbox"/>
Les 20 points ci-dessus doivent être obtenus avant que le service puisse bénéficier des points supplémentaires suivants :		
+ 10	informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau, année approximative de pose)	<input type="checkbox"/>
+ 10	existence d'une information géographique précisant l'altimétrie des canalisations	<input type="checkbox"/>
+ 10	localisation et description de tous les ouvrages annexes (postes de relèvement, déversoirs, ...)	<input type="checkbox"/>
+ 10	dénombrement des branchements pour chaque tronçon du réseau (entre deux regards de visite)	<input type="checkbox"/>
+ 10	définition et mise en oeuvre d'un plan pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau	<input type="checkbox"/>
+ 10	localisation et identification des interventions (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement)	<input type="checkbox"/>
+ 10	existence d'un plan pluriannuel de réhabilitation et de renouvellement (programme détaillé et estimatif sur 3 ans)	<input type="checkbox"/>
+ 10	mise en oeuvre d'un plan pluriannuel de réhabilitation et de renouvellement des	<input type="checkbox"/>

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est **0**.



c. Conformité de la collecte des effluents (P.203.3) (réseau collectant une charge > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque système de collecte (ensemble de réseaux aboutissant à une même station) – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau. Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par l'importance de la charge brute de pollution organique transitant par chaque système.

Système 1	RANCHOT-SIAR	<input type="checkbox"/> 00	<input checked="" type="checkbox"/> 100
-----------	--------------	-----------------------------	---

Pour l'année 2018, l'indice global de conformité de la collecte des effluents est de **100 %**.

d. Conformité des équipements des stations d'épuration (P.204.3) (uniquement pour les STEP d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station d'épuration d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau. Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station d'épuration.

Système 1	RANCHOT-SIAR	<input type="checkbox"/> 00	<input checked="" type="checkbox"/> 100
-----------	--------------	-----------------------------	---

Pour l'année 2018, l'indice global de conformité des équipements des STEP est **100 %**.

e. Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P.205.3) (uniquement pour les STEP d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station d'épuration d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès de la Police de l'Eau. Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station d'épuration.

Système 1	RANCHOT-SIAR	<input type="checkbox"/> 00	<input checked="" type="checkbox"/> 100
-----------	--------------	-----------------------------	---

Pour l'année 2018, l'indice global de conformité de la performance des ouvrages d'épuration est **100 %**.

f. Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P.206.3)

Une filière d'évacuation des boues d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :

- le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur,
- la filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille.

Filières mises en œuvre		TMS ⁽¹⁾	Filières mises en œuvre		TMS ⁽¹⁾
Valorisation agricole	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	31.7 T	Evacuation vers une STEP ⁽²⁾	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme			<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme		Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme			<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme				
	<input type="checkbox"/> Non				

⁽¹⁾ TMS = Tonnage de Matières Sèches évacué par chaque filière

⁽²⁾ L'évacuation vers une STEP d'un autre service peut être considérée comme une filière conforme si le service qui réceptionne les boues a donné son accord (convention de réception des effluents) et si sa STEP dispose elle-même d'une filière conforme.

TMS admis par une filière conforme x 100 = 100 %
TMS total évacué par toutes les filières

4. FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

a. Montants financiers

Montants des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	731 460,18 €
Montants des subventions	649 228,68 €
Montants des contributions du budget général	0,00 €

b. Etat de la dette du service

L'état de la dette au 31 décembre 2018 fait apparaître les valeurs suivantes :

Encours de la dette au 31 décembre 2018 (montant restant dû)	3 408 041,07 €	
Montant remboursé durant l'exercice	capital	179 816,50 €
	intérêts	75 342,16 €

c. Amortissements

Pour l'année 2018, la dotation aux amortissements a été de 90 988,48 €.

d. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux

Projets à l'étude	Montants prévisionnels en €
Programme raccordement effluents Fraisans/Ranchot	1 164 454,00 €
Extension station d'épuration à Orchamps	200 000,00 €
Etude diagnostique du réseau d'assainissement à Ougney	210 000,00 €
Etudes diagnostiques Montmirey le Ch/Montmirey la Ville/Louvatange/Plumont/Saligney/Taxenne/Vitreux	135 000,00 €

5. ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE DANS LE DOMAINE DE L'EAU

a. Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité (P.257.0)

En 2018, le service a reçu 70 demandes d'abandon de créances et en a accordé 70. 6 310,54 € ont été abandonnés et/ou versés à un fond de solidarité.

b. Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)

Glossaire

Pour rappel, les principaux paramètres règlementés dans les rejets de station d'épuration sont :

- la DBO₅ (Demande Biochimique en Oxygène sur 5 jours) ...
... correspond à la quantité d'oxygène consommé pendant un temps donné (5 jours) pour assurer l'oxydation des matières organiques biodégradables par les bactéries et micro-organismes.
- la DCO (Demande Chimique en Oxygène) ...
... quantifie l'oxygène nécessaire à l'oxydation (réaction chimique) de la majeure partie des composés et sels minéraux oxydables.
- les MES (Matières En Suspension) ...
... sont des particules solides très fines et généralement visibles à l'œil nu : en troublant la limpidité de l'eau, elles limitent la pénétration de la lumière et gênent ainsi la photosynthèse, ce qui diminue la teneur en oxygène dissous et nuit au développement de la vie aquatique.
- le P_t (Phosphore total) ...
... entraîne – s'il est en quantités importantes – une prolifération d'algues et de plantes aquatiques, pouvant aboutir à des phénomènes d'eutrophisation.
- le pH ...
... est une valeur exprimant l'acidité ou la basicité de l'eau.
- le NGL (azote global) ...
... est la somme des différentes formes de l'azote : l'azote organique (matière vivante en décomposition), l'azote ammoniacal, les nitrites et les nitrates.
- la concentration en NH₄⁺ (ion ammonium, seule forme de l'azote ammoniacal présente dans les rejets) ...
... résulte de la dégradation des matières organiques et est toxique pour les organismes.